

Chers collaboratrices et collaborateurs,

La situation vis-à-vis de l'épidémie Covid-19 a été marquée Lundi 16 Mars par le discours du Président Macron. En effet lors de son discours les mesures drastiques de confinement prises sont consécutives à la légèreté des comportements voire l'inconscience de nous tous Français face à ce virus et son évolution.

En effet la comparaison a été faite avec le virus de la grippe mais contrairement à ce dernier le Coronavirus se propage et agit beaucoup plus vite et les inquiétudes s'orientent vers notre système de santé qui va se trouver saturé et bien évidemment notamment les cas graves de Covid19 risqueront d'être moins bien traités et nous aurons plus de décès.

Pour cela il faut le prendre très au sérieux et contribuer à sa non-propagation.

Le Président Macron est revenu Jeudi 19 Mars sur la situation en précisant qu'il fallait que l'industrie continue à tourner et principalement l'industrie du secteur médical, du secteur pharmaceutique, du secteur agro-alimentaire. Il a aussi évoqué le cas des industries périphériques comme celle du papier et notamment de l'emballage, et du secteur des transports qui doivent continuer à fonctionner afin d'assurer la distribution de tous les produits de nécessité.

La COPACEL qui est le représentant des Papetiers en France est en discussion avec l'état sur ce point et nous vous joignons le courrier que nous avons reçu.

Nous jouons un rôle important et nous avons une responsabilité dans le maintien de la chaîne logistique de l'approvisionnement des denrées alimentaires en produisant majoritairement des papiers destinés à l'emballage alimentaire pour les marchés Français et Européen. En atteste notre client Cérélia et bien d'autres qui nous disent que nous sommes indispensables à l'activité de leur Société.

Face à cela nous sommes confrontés à un absentéisme important qui est tout à fait compréhensible car nous avons des salariés qui sont dans l'obligation de garder leurs enfants, qui sont malades, qui sont à risques ou qui ont peur de ce virus.

Quelque soit les raisons, elles sont toutes valables et pour certaines nous ne pouvons rien faire comme la maladie ou les personnes à risques, quant au gens qui ont peur essayons par le dialogue de les apaiser, ce n'est pas facile mais il faut apprendre à évaluer correctement la situation.

La combinaison de l'absentéisme et du devoir de continuité dans un cadre exceptionnel, nous pousse, à partir de ce Lundi 23 à passer en 3x8 afin d'assurer la continuité de la chaîne agro-alimentaire.

Nous avons déjà mis et continuons activement à mettre en place des actions pour préserver la sécurité de chacun, en accord et avec les instances représentatives du personnel., avec qui nous échangeons tous les jours. Ces actions évoluent et sont les suivantes :

- La communication et les rappels des gestes barrières
 - ✓ Se laver ou se désinfecter les mains très régulièrement,
 - ✓ Aérer les locaux collectifs

- ✓ Désinfection des postes de travail
 - ✓ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
 - ✓ Pas de poignée de mains ni d'embrassade,
 - ✓ Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- La mise en place de solutions hydroalcoolique, ou savons au niveau des zones de travail.
 - Le renforcement des mesures face aux personnels extérieurs comme chauffeurs, salariés d'entreprises extérieures, en leur demandant de porter un masque, d'établir une auto-déclaration.
 - Le renforcement des mesures de désinfection avec augmentation des passages de la société de nettoyage pour traiter les points de contacts (portes, poignée, plan de travail, zones communes...), mais également mise à disposition de sprays de désinfectant sur tous les postes de travail.
 - La mise en place de consignes afin de respecter les risques de contamination, à savoir, respecter une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes, réduction de nombre de personnes dans les locaux communs comme cabines, vestiaires, diminution du nombre de personnes en réunion.
 - La mise à disposition de masques chirurgicaux et/ou FFP2 dans le cas où vous en ressentez le besoin ou pour certaines situations de travail nécessitant une proximité (casses machines, évacuation de cassés, intervention de maintenance...).
 - La mise en place du télétravail dans la mesure où cela est envisageable pour assurer la continuité de service.
 - La mise en place de gardiennage à l'entrée des matières premières
 - La prise de température à l'arrivée sur le site, avec le consentement du salarié

Nous voulons partager avec vous encore 2 aspects.

L'un concerne la pérennité du site en effet depuis quelques mois vous avez constaté une évolution à la hausse des volumes de production du fait du travail de proximité réalisé avec nos clients pour à nouveau les fidéliser. Les perdre aujourd'hui serait très dommageable pour l'avenir de notre site.

Pour le deuxième aspect le Président Macron a parlé de Guerre nous préférons parler de combat.

En effet en comparaison, nos aïeux ont été envoyés au front avec un fusil dans les mains. Nous ici pour ce combat contre le Coronavirus, nous vous demandons d'assurer la continuité de notre activité pour l'approvisionnement de la filière agro-alimentaire tout en respectant les consignes de prévention à vos postes de travail que nous avons mises en place ensemble.

Si tout ceci est respecté, nous traverserons cette crise dans les meilleures conditions possibles pour notre sécurité, la continuité de la chaîne de production agro-alimentaire et la pérennité de notre outil de travail.

Rottersac, Le 20 mars 2020

La Direction